

28-JAN-2009

2008-6107

ZEP EXTERMINATOR

Insecticide Résiduel de Contact en Vaporisateur sous Pression
Tue par action résiduelle fourmis, perce-oreilles, puces, pollenies du lombric, mouches domestiques, cloportes, araignées, Lépismes argentés, Anthrènes des tapis, Blattes, Grillons, Tiques sanguines, Millipèdes, et autres insectes listés dans la maison.

Les mouches et les moustiques venant se reposer sur les surfaces traitées seront tués.

CONTENU NET:320g

DOMESTIQUE

NO. D'ENR **27600** . Loi P.A.

GARANTIE

d-trans Alléthrine 0.054%

Permétrine 0.218%

N octyl Bicycloheptène Dicarboximide 0.251%

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

ATTENTION

RISQUE D'EXPLOSION

NPI-BUGCON

415 Mac Kenzie Ave, Unit 9

Ajax, ON L1S 2G2

Web: bugcon.com E-mail glx_bugcon@sympatico.ca.

PMRA Approved Label □□XX-XXX-2009 2008-XXXX□□

MODE D'EMPLOI:

GÉNÉRAL: SECOUER AVANT D'UTILISER. MAINTENIR LE RÉCIPIENT VERTICALEMENT APPLIQUER EN PETITES BOUFFÉES.

Utiliser le vaporisateur **ZEP BUGCON EXTERMINATOR** contre les insectes rampants, comme traitement localisé ou traitement de fissure et crevasse pour éliminer les fourmis, les blattes, les tiques sanguines, les puces, les Pollénies du lombric, les mouches domestiques, les cloportes, les araignées, les lépismes argentés, les anthrènes des tapis, les grillons, les millipèdes et autres insectes dont la liste figure ci-dessous. N'appliquer ce vaporisateur que comme un vaporisateur brut ou comme traitement des fissures et crevasses dans les zones localisées où l'on trouve des insectes nuisibles ou là où ils pourraient apparaître. Vaporiser les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient humides. Répéter selon le besoin.

POUR UN TRAITEMENT LOCALISÉ:

Pour tuer les fourmis, les blattes, les grillons, les lépismes argentés, les araignées, les cloportes, les perce-oreilles et les anthrènes des tapis: Vaporiser les zones où l'on trouve ces insectes nuisibles et où ils peuvent se cacher, comprenant les coins sombres de pièces et de placards; les fissures et les crevasses dans les murs; le long des plinthes et des cadres de portes et de fenêtres; derrière et en-dessous des évier, des cuisinières, des réfrigérateurs et des placards et autour des poubelles, de la plomberie et d'autres installations utilitaires. Les insectes nuisibles qui sont expulsés de leurs cachettes devaient être vaporisés directement. Pour les fourmis, appliquer sur les chemins empruntés par les fourmis, ainsi qu'autour des portes et des fenêtres et partout où ces insectes nuisibles pourraient pénétrer. Répéter si nécessaire.

POUR TUER LES TIQUES SANGUINES ET LES PUCES:

Appliquer à fond comme traitement localisé sur les zones infestées, telles que les litières et les lieux de repos des animaux de compagnie, les fissures et les crevasses à proximité, le long et derrière les plinthes, les cadres de porte et de fenêtre et des zones localisées sur le sol et les revêtements de sol où ces insectes nuisibles pourraient être présents. Il faudrait enlever les anciennes litières et les remplacer par des litières propres et fraîches après le traitement. **NE PAS TRAITER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE AVEC CE PRODUIT.**

MOUCHES ET MOUSTIQUES:

N'utiliser qu'en plein air comme aide pour réduire la gêne apportée par ces insectes nuisibles.. Vaporiser les surfaces extérieures des cadres de porte et de fenêtre de même que les autres zones par où ces insectes nuisibles peuvent pénétrer dans la maison. Vaporiser également les coins

sombres, les zones de repos et garages où ces insectes peuvent se rassembler. Les mouches et les moustiques venant se reposer sur les surfaces traitées seront tués. Répéter le traitement si nécessaire.

POUR LES FISSURES ET LES CREVASSES:

Pur tuer les fourmis, les blattes, les grillons, les lépismes argentés, les cloportes communs, les araignées, les perce-oreilles, les tiques sanguines, les mouches, et les anthrènes des tapis: Vaporiser en petites quantités directement dans les fissures et les crevasses. Il faut prendre soin d'éviter de mettre du produit sur les surfaces exposés ou de vaporiser du produit dans l'air. Éviter de contaminer des aliments ou des surfaces de traitement des aliments.

ENTREPOSAGE: Entreposer dans une zone froide à l'écart de chaleur ou d'une flamme nue.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avaler, respirer ou absorber par la peau ou par les vêtements. Peut causer une irritation de la peau et/ou des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains après l'usage. **NE PAS UTILISER SUR LES ÊTRES HUMAINS, LES PLANTES, LES ANIMAUX, LES PRODUITS ALIMENTAIRES, LES USTENSILES, OU LES BOCAUX À POISSON OU LES ZONES DE NOURRITURE D'ANIMAUX. NE PAS UTILISER COMME VAPORISATEUR AMBIANT.** Ne pas utiliser dans toute zone où l'on manipule, prépare ou entrepose de la nourriture. Contenu sous pression. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 50°C. Ne pas utiliser près d'une flamme nue. Ne pas fumer au cours de l'emploi. Ne pas vaporiser dans les yeux. Nocif si avaler respirer ou absorber par la peau. Éviter de respirer la brume de vaporisation et utiliser avec une bonne ventilation. Dans les maisons ou résidences, enlever ou couvrir la nourriture et les ustensiles avant de vaporiser. Enlever les animaux de compagnie, oiseaux, et couvrir les bords à poissons avant de vaporiser. Ce produit antiparasitaire est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement à un bassin d'eau. Ne pas contaminer l'eau.

PREMIERS SOINS: En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: Lorsque le récipient est vide, appuyez sur la valve pour libérer toute pression et jeter ensuite avec les ordures ménagères. **NE PAS PERFORER OU INCINÉRER.**

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))